



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU :

29/09/2011

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 17
- procurations : 3
- absents : 3
- ayant pris part au vote : 20

Date de la convocation : 21/09/2011

Conseil municipal : 29/09/2011

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
03/10/2011

Affichage municipal le :

03/10/2011

Étaient présents :

M. Max VINCENT, M. Jean-Paul BESSON, Mme Arlette BERNARD, Mme Martine BEAUFILS, M. Gérard BLANC, M. Louis-Paul TARDY, M. Jean-Loup BARBIER, Mme Véronique CHAMBON, Mme Fabienne GUENEAU, M. Robert GODARD, M. Bernard VERNET, Mme Sophie SEGUIN, M. Antonio MARQUES, Melle Cécile CAZIN, Mme Béatrice REBOTIER, Mme Corinne PREVE, M. Eric MAZOYER

Étai(en)t représenté(s) :

Mme JACQUEMET représentée par M. MAZOYER
Mme DURANTET représentée par M. VINCENT
M. PELLA représenté par Mme REBOTIER

Étai(en)t absent(s) :

M. PITANCE, Mme PATEY et M. RABIER

Secrétaire de Séance élu : Mme CAZIN

délibération N° 2011-09-11

PLAN D' ACTIONS 2010-2014 – AGENDA 21

Lors de sa séance du 16 Septembre 2010, le conseil municipal de la commune de Limonest a décidé de lancer un processus de rédaction d'un Agenda 21. Cette décision s'est matérialisée en Octobre 2011 par l'ouverture d'un poste de chargée de mission développement durable.

En prenant cette décision, la commune s'est délibérément inscrite dans les engagements mondiaux du sommet de Rio en 1992, de la conférence de Johannesburg en 2002, le protocole de Kyoto et aujourd'hui des Grenelles de l'environnement.

L'élaboration de ce premier plan d'actions Agenda 21 est, à présent, parvenu à son terme et porte sur la période 2010-2014.

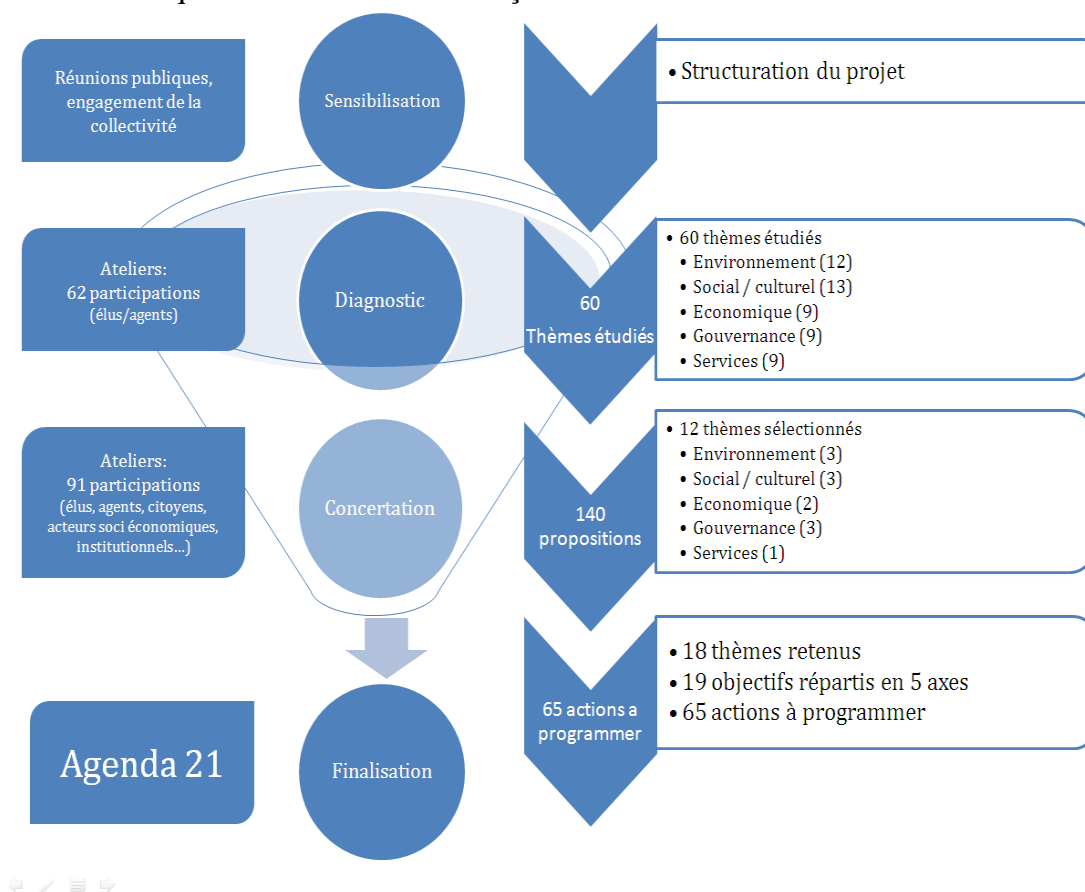
Ce programme est l'aboutissement d'un an et demi de travail collectif et respectueux de la méthodologie préconisée en la matière, qui repose sur les séquences suivantes :

- La sensibilisation au développement durable
- Le diagnostic partagé avec les Limonois
- L'analyse des enjeux et la mise au point des orientations souhaitables
- L'élaboration d'un programme d'actions

La stratégie de développement durable de Limonest répond aux 5 objectifs du cadre de référence national « Agenda 21 », fixé en 2006 par le ministère de l'écologie et du développement durable :

- Accompagner la lutte contre le changement climatique
- Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources,
- Développer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- Aider à l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Concrètement, l'Agenda 21 de Limonest est une démarche qui a consisté à élaborer de manière concertée un diagnostic, un projet stratégique, un plan d'actions concrètes et qui devra être évalué de façon constante.



DELIBERE

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'inscription du développement durable comme l'un des objectifs du plan de mandat,

Vu la délibération en date du 11 janvier 2008, portant sur le lancement d'une démarche communale de développement durable,

Vu la délibération en date du 16 Septembre 2010 portant sur le lancement de l'Agenda 21 de la commune de Limonest,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le premier programme d'actions Agenda 21 de la commune de Limonest
- D'inscrire les crédits nécessaires aux budgets 2012, 2013, 2014
- D'autoriser monsieur le maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.
Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 29/09/2011*

Max Vincent,
Maire de Limonest



Plan d'actions 2010-2014 Agenda 21 de Limonest

Le plan d'action s'organise autour de **5 axes** répartis en **19 objectifs** et en **66 actions**.

PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

① Préserver et protéger le patrimoine naturel

1>Action

Valoriser les arbres remarquables par une signalétique

2>Action

Installer des prairies fleuries dans les zones adaptées

3>Action

Végétaliser les chemins piétons et vélos pour lutter contre l'imperméabilisation des surfaces.

4>Action

Réduire progressivement les jardinières au profit de massifs plus économes en eau et en entretien

5>Action

Créer des massifs fleuris dans la futures ZAC du Puy d'Or

6>Action

Poursuivre notre démarche de gestion des espaces verts selon les recommandations du développement durable (gestion des espaces verts avec le respect de l'environnement)

② Mobiliser la population pour préserver notre environnement

7>Action

Organiser une semaine de manifestations à l'occasion de la semaine du développement durable

8>Action

Poursuivre la création de parcours pédagogiques dans les espaces naturels

9>Action

Etendre l'action école fleurie

③ Améliorer le tri sélectif et réduire la production de déchets

10>Action

Mettre en place une campagne de sensibilisation pour faire évoluer nos comportements d'achats et réduire la production de déchets

11>Action

Relayer systématiquement les actions du Grand Lyon sur le thème de la gestion ou de la réduction des déchets ménagers

12>Action

Distribuer aux Limonais des stickers pour poubelles et des guides pour améliorer la qualité du tri

13>Action

Formaliser une charte des bonnes pratiques à destination du personnel et des usagers des installations / du matériel communal

ACCOMPAGNER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

④ Mieux connaître notre impact climatique

14>Action

Réaliser un bilan carbone communal

15>Action

Publier les données recueillies auprès du Sytral ou du Grand Lyon (fréquentation TCL, parts modales, évaluation de l'opération Atobus...)

16>Action

Réaliser un bilan des consommations énergétiques sur 5 ans pour l'ensemble des bâtiments communaux

17>Action

Réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux les plus énergivores

18>Action

Afficher les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux, les programmes de travaux et leurs impacts sur le mix énergétique

19>Action

Sensibiliser les élèves aux consommations énergétiques en temps réel et sur les comportements à adopter pour améliorer ces ratios de consommation. Installer le matériel ad hoc

⑤ Vers une meilleure performance énergétique de notre patrimoine bâti

20>Action

Définir un programme pluriannuel de travaux de rénovation et de réhabilitation en visant une performance énergétique au moins égale au niveau BBC

21>Action

Informers les particuliers sur les aides financières et les démarches administratives pour la construction et la rénovation au niveau BBC et passif

22>Action

Informers sur les techniques et coûts liés à la construction de maisons passives et aux travaux de performance énergétique en partenariat avec l'ALE, Teckné et l'Ademe

23>Action

Utiliser le référentiel « Habitat Durable » du Grand Lyon pour informer les maîtres d'ouvrage sur la réglementation thermique et promouvoir la construction de bâtiments BBC

24>Action

Mettre en place une aide financière de la commune à destination des particuliers (subvention pour la réalisation de Diagnostic de Performance Energétique)

⑥ Se déplacer autrement

25>Action

Créer de nouveaux trottoirs végétalisés dans les zones où la sécurité piétonne est insuffisante

26>Action

Développer les modes de transports alternatifs pour les déplacements domicile/travail

27>Action

Créer un parc relais entre Lissieu et Limonest

28>Action

Sécuriser et assurer la continuité des pistes cyclables. Développer de nouvelles pistes cyclables.

⑦ Anticiper le réchauffement climatique

29>Action

Adapter le choix des végétaux en fonction des évolutions climatiques

ASSURER UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE

⑧ Accompagner les entreprises vers le développement durable

30>Action

Valoriser le commerce de proximité et l'accompagner vers le développement durable

31>Action

Aider à l'implantation d'activités artisanales

32>Action

Créer un poste intercommunal (Techlid) de référent au développement durable

33>Action

Attirer des entreprises innovantes et durables sur la ZAC du Puy d'Or

⑨ Accompagner les agriculteurs dans leurs pratiques durables

34>Action

Créer un label AOC Monts d'Or

35>Action

Formaliser une convention avec les agriculteurs pour une gestion raisonnée du foin issu des terrains communaux

⑩ Modifier les pratiques communales

36>Action

Mettre en place les cartables verts à l'école

37>Action

Définir une charte des achats responsables

DEVELOPPER LA COHESION SOCIALE ET LES SOLIDARITES ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS

○ **Raviver les mémoires à travers la valorisation du patrimoine architectural**

38>Action

Valoriser une partie de l'aqueduc de la Brévenne et assurer l'intégration du petit pont romain dans le projet de la ZAC du Puy d'Or

39>Action

Mettre en place des animations pour les journées européennes du patrimoine

40>Action

Restaurer l'ancien cimetière de Limonest et l'ouvrir occasionnellement aux visites

41>Action

Réaliser des panneaux d'information sur certains monuments de la commune

○ **Créer des réseaux pour l'emploi**

42>Action

Développer des structures d'insertion

43>Action

Mettre en place un système de parrainage pour aider les demandeurs d'emploi à pénétrer les réseaux professionnels

44>Action

Mettre en place un lieu de rencontre pour permettre aux demandeurs d'emploi de se rencontrer et d'échanger sur leur recherche

45>Action

Mettre en place un espace Internet dédié aux demandeurs d'emploi

○ **Un carré de verdure pour tous**

46>Action

Créer des jardins partagés

47>Action

Réactiver avec les enfants les journées de nettoyage en forêt

48>Action

Construire une identité urbaine en assurant une cohérence entre mobilier urbain et espaces verts.

49>Action

Poursuivre la campagne de sensibilisation à la propreté urbaine et l'implantation de toutounets

○ **La culture, facteur de solidarité**

50>Action

Mettre en place un festival dans l'enceinte d'un site patrimonial

51>Action

Intégrer dans les projets urbanistiques la création d'un pôle culturel et d'un atelier d'artistes

52>Action

Réaliser des actions culturelles intercommunales

○ **Solidarités intergénérationnelles**

53>Action

Poursuivre le développement des logements aidés et adaptés aux différents publics

○ **Développer la proximité et la représentativité**

54>Action

Faciliter les initiatives individuelles ou collectives favorisant la vie du village (fête des voisins...) par un soutien de la mairie (prêt de matériel...)

55>Action

Poursuivre les réunions de quartiers et redéfinir leurs missions

56>Action

Installer un totem signalétique et définir une charte graphique pour représenter la commune

AIDER A EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

○ **Construire avec les jeunes un monde durable**

57>Action

Poursuivre le projet d'éducation au développement durable en milieu scolaire et périscolaire

58>Action

Subventionner la formation BAFA pour permettre aux jeunes de devenir animateur auprès des plus jeunes

59>Action

Créer des aires de jeux (city stade...)

○ **Continuer à agir pour les personnes âgées et fragiles**

60>Action

Organiser la semaine bleue en partenariat avec les autres acteurs locaux

61>Action

Mettre en place un service d'aide aux courses entre voisins avec l'aide du conseil des anciens

62>Action

Intégrer dans les projets urbanistiques la création d'une maison médicale

○ **Assurer la pérennité de l'Agenda 21**

63>Action

Former élus et agents au développement durable

64>Action

Organiser les services administratifs pour permettre la transversalité et la complémentarité. Assurer un portage mixte des actions programmées dans l'Agenda 21

65>Action

Rédiger un guide de manifestations responsables et l'appliquer aux manifestations communales. Inciter les associations à sa mise en œuvre